



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020**

75043

Vos références

Numéro fiscal
Déclarant 1 (C) : 06 58 217 040 495
Déclarant 2 (C) : 11 95 608 680 007

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :
30 RUE PIAT
75020 PARIS

Numéro FIP : 755 76 84 9620867789 3

Référence de l'avis : 20 75 A530691 88

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M KOC EROL
OU MME KOC AYSE
30 RUE PIAT
75020 PARIS

Vos contacts

- Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 20E PERE-LACHAISE
SAID CASCADES
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

Somme qui vous est remboursée

1 376,00 €

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.
Vous serez remboursé prochainement par lettre-chèque.**

Pour être remboursé plus rapidement à l'avenir et de manière plus sécurisée, communiquez vos coordonnées bancaires sur impots.gouv.fr. Elles seront utilisées pour vos prochains prélèvements ou remboursements.

* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :**

**11 392
4,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 06 58 217 040 495

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : KOC
Déclarant 2 - Nom de naissance : CETINKAYA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		5158		
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....		7500		
Total des salaires et assimilés ²		12658		
Déduction 10% ou frais réels.....		1266		
Salaires, pensions, rentes nets.....		11392		11392
Revenu brut global.....				11392
Revenu imposable.....				11392
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition.....				0

IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				0
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 1376
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :				- 1376
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				1376
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				11392
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R° 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 06 58 217 040 495

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....

Déclar. 1
15562**Déclar. 2**
15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3923

3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 3973

3973

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052

4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 15810

= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer 0,00%

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr

Ces taux individualisés seront alors les suivants :

Taux individualisé pour le déclarant 1 0,00%

Taux individualisé pour le déclarant 2 0,00%

Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer